

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES
FINANCES ET DU PLAN/ DIRECTION DES
ASSURANCES

NOTE SUR L'ASSURANCE CREDIT-CAUTION
EXERCICE 2017

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. Le chiffre d'affaires.....	4
II. Les prestations.....	5
III. Les ratios clés.....	7
IV. La réassurance	7
V. Le résultat d'exploitation.....	8
CONCLUSION.....	9

INTRODUCTION

L'assurance-crédit est une assurance qui protège les entreprises contre les risques d'impayés en leur permettant d'être couvertes et indemnisées en cas de non-paiement de leurs créances commerciales sur leur marché domestique comme à l'exportation.

L'assureur crédit offre trois (3) services pour se prémunir contre les risques d'impayés :

- ✚ la prévention du risque clients : en amont, la prévention consiste quotidiennement en l'évaluation et la surveillance de la situation financière des entreprises ;
- ✚ le recouvrement des impayés : en cas d'impayés, les démarches amiables et judiciaires de recouvrement sont prises en charge par la société d'assurance crédit ;
- ✚ l'indemnisation des créances non recouvrées : en cas de non récupération de la créance et passé un délai de carence déterminé, la perte est indemnisée.

Quant à l'assurance caution, elle est une technique d'assurance permettant à des émetteurs de garanties contractuelles d'acquérir auprès d'une compagnie d'assurances une protection sur les engagements qu'ils ont souscrits.

La branche crédit- caution fait partie des assurances dommages. Elle est pratiquée au Sénégal par cinq (5) sociétés toutes disposant d'un agrément pour pratiquer cette branche :

- SONAC : Elle est issue de la privatisation de l'Agence Sénégalaise d'Assurance Crédit à l'Exportation (ASACE) et l'Etat conserve 25% du capital en plus de soutenir la réassurance

par la mise en place d'un fonds de garantie des risques politiques ;

- AMSA ASSURANCES IARD ;
- ASKIA ASSURANCES ;
- AXA ASSURANCES ;
- ET ASSURANCES LA PROVIDENCE.

L'objet de cette présente note est de faire la situation de la branche crédit-caution sur la période 2015-2017 et de dégager quelques perspectives.

I. Le chiffre d'affaires

En 2017, les primes émises pour la branche crédit caution par les cinq (5) sociétés d'assurances agréées pour pratiquer cette branche se chiffrent à 3,497 milliards de FCFA contre 3,001 milliards de FCFA en 2016 soit une progression de 16,54%. Cette croissance est imputable aux deux branches avec des taux de progression respectifs de 103,28% et 8,50% pour l'assurance crédit et l'assurance caution.

En termes de parts de marché, l'assurance caution détient la plus grosse part avec 85% contre 15% pour l'assurance crédit.

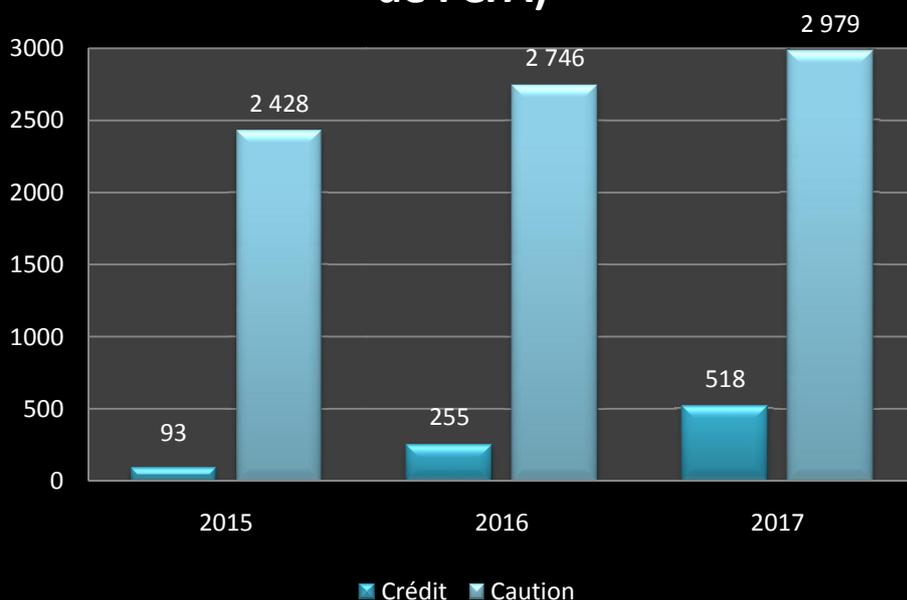
Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires

En millions de FCFA

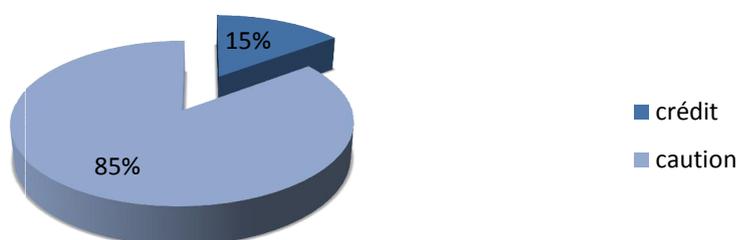
Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
primes émises	93	2 428	2 520	255	2 746	3 001	518	2 979	3 497
taux de croissance	-	-	-	175,12%	13,10%	19,06%	103,28%	8,50%	16,54%

Source : DA (données agrégées)

Comparaison de l'assurance Crédit et Caution de 2015 à 2017 (en millions de FCFA)



Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance crédit-caution en 2017



II. Les prestations

Les sinistres payés s'élevèrent à 326 millions de FCFA en 2017 contre 826 millions de FCFA en 2016 soit une baisse de 60,49%. Quant à la charge de sinistre (sinistres payés augmentés des provisions pour sinistres à payer), elle a diminué de 36,69% entre 2016 et 2017 en passant de 1073 millions de FCFA à 679 millions de FCFA entre les deux exercices.

Les contre garanties sur sinistres 1se sont élevées à 617 millions de FCFA en 2017 contre 637 millions de FCFA en 2016 soit une baisse en valeur absolue de 20 millions de FCFA.

Tableau 2 : Evolution des sinistres payés et de la charge de sinistre

En millions de FCFA

Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
sinistres réglés	107	213	320	286	540	826	101	226	326
dotation aux provisions de sinistres	186	402	588	73	174	247	42	311	353
charge de sinistre	293	615	908	359	714	1 073	143	537	679
taux de croissance des sinistres payés	-	-	-	168,18%	153,03%	158,09%	-64,85%	-58,17%	-60,49%
taux de croissance de la charge de sinistre				22,75%	15,98%	18,16%	-60,33%	-24,79%	-36,69%

Source : DA (données agrégées)

Tableau 3 : Evolution des contre garanties sur sinistres

En millions de FCFA

Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
Contre garanties sur sinistres	5	156	161	62	575	637	80	537	617

Source : DA (données agrégées)

¹ La contre-garantie autonome est l'engagement par lequel le contre-garant s'oblige, en considération d'une obligation souscrite par le donneur d'ordre et sur instructions de ce donneur d'ordre, à payer une somme déterminée au garant, soit sur première demande de la part de ce dernier, soit selon des modalités convenues.

III. Les ratios clés

L'exploitation est marquée comme le montre le tableau ci-dessous par :

- ✚ des taux de frais généraux bien au-delà de la norme théorique de 15%. Le taux de frais généraux est en moyenne de 25,29% sur la période en revue ;
- ✚ des taux de commissions bien en deçà de la norme théorique de 20% ;
- ✚ une sinistralité acceptable car en dessous du taux théorique d'équilibre de 65%. Cependant, l'assurance caution présente une meilleure sinistralité comparée à l'assurance-crédit ;
- ✚ des ratios combinés simplifiés en dessous du taux de 100% ce qui montre que l'exploitation technique est excédentaire.

Tableau 4 : Evolution des principaux ratios

Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble
Charge sinistre/Primes émises	316,14%	25,34%	36,03%	141,05%	25,99%	35,76%	27,53%	18,02%	19,42%
Frais généraux/Primes émises	14,63%	30,20%	29,63%	7,49%	22,01%	20,78%	7,23%	28,65%	25,48%
Commissions/Primes émises	0,00%	2,84%	2,74%	7,66%	3,11%	3,49%	17,05%	3,15%	5,21%
Ratio combiné simplifié (RCS)	330,77%	58,39%	68,40%	156,21%	51,11%	60,03%	51,81%	49,82%	50,11%

Source : DA (données agrégées)

IV. La réassurance

Le résultat des opérations de réassurance est en faveur des réassureurs pour un montant de 1,228 milliards de FCFA en 2017 contre 735 millions de FCFA en 2016 soit une détérioration de 493 millions de FCFA.

Tableau 5 : Evolution des résultats de réassurance

En millions de FCFA

Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble
charge réassureurs	195	174	370	280	482	762	108	478	585
primes acquises réassureurs	89	910	999	249	1 248	1 497	474	1 339	1 813
solde de réassurance	107	-736	-629	31	-766	-735	-366	-862	-1 228

Source : DA (données agrégées)

V. Le résultat d'exploitation

Les compagnies d'assurances crédit caution ont enregistré un excédent d'exploitation de 930 millions de F CFA en 2017 contre 547 millions de FCFA en 2016 soit une augmentation en valeur absolue de 383 millions de FCFA.

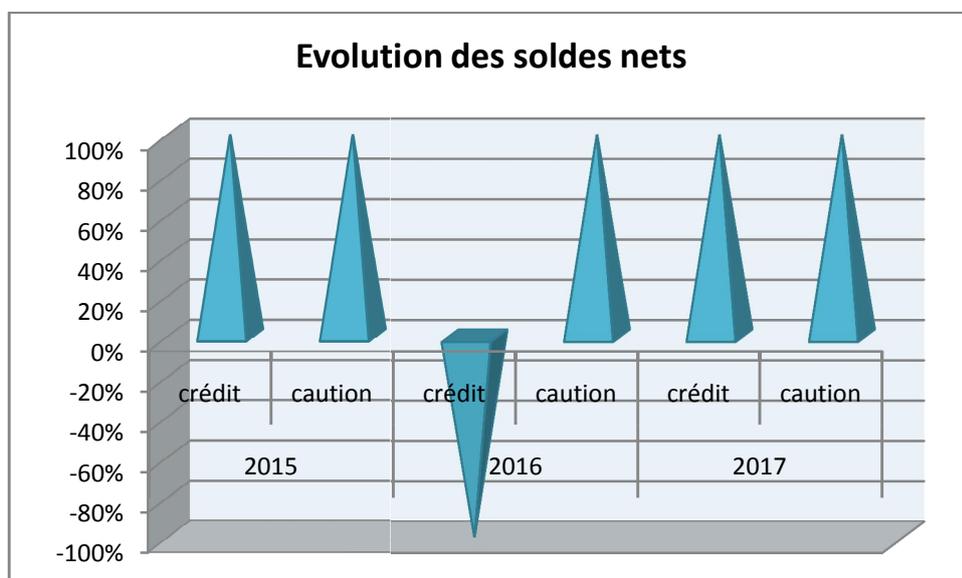
Tableau 6 : Evolution des soldes nets

En millions de FCFA

Exercices	2015			2016			2017		
	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
primes émises	93	2 428	2 520	255	2 746	3 001	518	2 979	3 497
dotation aux provisions de primes	207	-207	0	97	-181	-84	355	-147	208
primes acquises	299	2 221	2 520	351	2 565	2 916	873	2 832	3 705
produits financiers nets	2	82	84	7	161	168	5	199	205
charge réassureurs	195	174	370	280	482	762	108	478	585
Total	497	2 476	2 973	638	3 208	3 846	986	3 509	4 496
sinistres réglés	107	213	320	286	540	826	101	226	326
dotation aux provisions de sinistres	186	402	588	73	174	247	42	311	353

charge de sinistre	293	615	908	359	714	1 073	143	537	679
commissions	0	69	69	20	85	105	88	94	182
frais généraux	14	733	747	19	604	623	37	854	891
primes acquises aux réassureurs	89	910	999	249	1 248	1 497	474	1 339	1 813
Total	395	2 328	2 723	647	2 652	3 299	742	2 823	3 565
Solde brut	-5	885	880	-40	1 322	1 283	610	1 548	2 158
Solde réassurance	107	-736	-629	31	-766	-735	-366	-862	-1 228
Solde net	102	148	250	-9	556	547	244	686	930

Source : DA (données agrégées)



CONCLUSION

Compte tenu de l'importance de l'assurance crédit-caution dans le développement économique, cette branche doit être promue. Pour ce faire les actions suivantes peuvent être entreprises :

- ✓ améliorer les résultats de la branche crédit par une meilleure politique de sélection des risques et de tarification ;
- ✓ vulgariser les produits assurance-crédit-caution : dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier et du Comité

National de concertation sur le crédit, toutes les deux structures réunissant les secteurs privé et public, des actions sont entreprises pour vulgariser la branche crédit-caution avec comme acteur principal l'Association des Assureurs Sénégalais (AAS) ;

- ✓ organiser des concertations entre les acteurs du secteur financier : plusieurs concertations entre banques, Institutions de micro finance, sociétés d'assurances et les petites et moyennes entreprises ont déjà eu lieu ;
- ✓ renforcer les capacités du personnel des sociétés d'assurances et de courtage : l'assurance crédit-caution nécessite un haut degré de connaissance compte tenu de sa spécificité ;
- ✓ contribuer à l'augmentation des capacités de réassurance et donc de souscription des assureurs ;
- ✓ contribuer à la mise en place d'une réglementation spécifique qui tient compte de la particularité de cette branche ;
et enfin veiller sur la solvabilité et sur la qualité de service (règlement des sinistres) des assureurs crédit-caution.